

## Burundi : l'ONU dénonce des «violations graves» des droits de l'Homme

RFI, 03-07-2019 La commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi a partagé mardi 2 juillet ses observations sur l'évolution de la situation des droits humains dans le pays depuis mars 2019, devant le Conseil des droits de l'homme à Genève. La mission, qui n'est pas reconnue par les autorités burundaises, remet en cause la normalisation affichée par le gouvernement. Au contraire, la commission d'enquête constate un rétrécissement de l'espace démocratique et une intensification de la restriction des libertés publiques ces derniers mois.

Doudou Diene, le président de la commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi, appelle la communauté internationale à la vigilance à l'approche des élections de 2020. « Ses collègues, Lucy Asuagbor a noté que des violations des droits de l'homme se poursuivent depuis mai 2018 dans le pays. Des exécutions sommaires, des disparitions, des arrestations et des détentions arbitraires, ainsi que des cas de torture, des violences sexuelles et des restrictions des libertés publiques. Ces violations ont principalement une dimension politique. D'après ce rapport, les opposants sont particulièrement ciblés, notamment les membres du nouveau parti d'opposition d'Agathon Rwasa ». Mais ils ne sont pas les seuls, rappelle Françoise Hampson, autre membre de la commission d'enquête. « Le rétrécissement de l'espace démocratique et la restriction des libertés publiques s'intensifient », souligne l'experte britannique. Les médias sont censurés. Les organisations non gouvernementales sont étroitement contrôlées. Même les églises sont désormés dans le collimateur du pouvoir burundais. « René Tabu, le représentant burundais à Genève a rejeté des allégations fallacieuses », disant qu'il n'y a pas d'évaluation subjective de événements à venir. « Le peuple burundais es leur rapport mensonger, révisionniste et provocant. L'année 2015 lui a servi de leçon. Et rien ne viendra plus à bout de sa détermination pour consolider la paix, la réconciliation, et choisir librement ses propres dirigeants. » René Tabu assure que la préparation des élections de 2020 se déroule dans de bonnes conditions au Burundi.